

**2008/515 - Dénomination "Espace Martin Luther King" à Lyon 6e (Parc de la Tête d'Or)** (Direction Déplacements Urbains) (BMO du 11/08/2008, p. 1479)

Rapporteur : M. TOURAINE Jean-Louis

M. TOURAINE Jean-Louis, rapporteur : Ces deux dossiers ont recueilli un avis favorable de la Commission.

Laissez-moi simplement dire un mot sur le dossier n° 515, concernant la dénomination de Martin Luther King attribuée à un espace du parc de la Tête d'Or. Il y a quarante ans en effet, le 4 avril 1968, était assassiné à Memphis, Tennessee, le pasteur Martin Luther King et le site où va être honorée sa mémoire est celui où se trouve le monument des Droits de l'Homme dans le parc de la Tête d'Or. Je crois que c'est tout à fait justifié et symbolique.

Je voudrais évidemment dire que lors de l'inauguration prochaine dans cet espace magnifique du parc de la Tête d'Or, bien évidemment, il sera fait allusion au très célèbre et très magnifique discours que Martin Luther King avait tenu à Washington le 28 août 1963, « I have a dream ». Nous espérons tous que l'ensemble du rêve formulé il y a maintenant plus de quarante ans, deviendra prochainement réalité.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)